



Conseil municipal du Mercredi 20 décembre 2017

Désignation d'une secrétaire de séance : Valérie VALOT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2017

Présents : HUGEDET Didier, VALOT Valérie, VON FELTEN Karl, PAUSET Christophe, ARNOULD Michael, ETIENNE Françoise, AUBRY Patricia, RENAUDIN Philippe, BRINGOLD Ludovic.
THOUILLEUX Gérard a donné procuration de vote à AUBRY Patricia.

Excusés : GATEY Anne, MIGNOT Fabrice, Françoise GROSJEAN, Bernard GROSHENRY.

10 votants

RENOVATION LAGUNAGE

Présentation de la phase avant-projet sommaire de la rénovation de notre système de traitement des eaux usées par monsieur CHAVANON du cabinet d'étude BC2i.
Information.

19H30-20H00 PAUSE (hommage à Bernard LÉBOUBE)

20H00 - REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Cf. document "CR 13 OCTOBRE 2017" ci-joint

Délibération : adopté à l'unanimité.

RENOVATION DU LAGUNAGE

Suite à la présentation de la rénovation de notre lagunage, le conseil a décidé de rénover le lagunage avec la mise en place d'une roselière.

Délibération : adopté à l'unanimité.

Nous devons d'ores et déjà demander la subvention. Nous devrions bénéficier d'une aide de 65%, sur un coût total de 604 000 €, ce qui fait un montant de 211 000 € à la charge de la commune,

Il faut prendre en compte également l'entretien estimé à 4000 € par an et réfléchir en même temps à revoir notre réseau d'eau (travaux à faire).

VENTE DE L'ENSEMBLE DU BATIMENT FERME SAONOISE

Le bureau a validé, lors de la séance du 04 décembre 2017, la proposition de cession du bien pour un montant TTC de 100 000€ : la commune s'assujettira à la TVA, versera la part TVA à l'état (20%) et reversera le montant de 79 583.34€ à la

communauté de communes TdS.

Délibération « Accord de la mise en vente au prix défini » : adopté à l'unanimité.

INDEMNITES DE CONSEIL ET CONFECTION DE BUDGET DU TRESORIER

Comme chaque année, nous devons délibérer sur l'indemnité de conseil et de confection de budgets du trésorier, le montant de cette indemnité est calculé sur le dernier trimestre 2017 ; dans les faits, nous délibérons sur un pourcentage de cette indemnité.

Avec un pourcentage maximal, ce montant représente une somme de 346 € 96.

Délibération : 1 contre – 1 abstention : adopté à la majorité.

ENGAGEMENT BUDGETAIRE

Pour assurer la continuité des investissements, le conseil municipal autorise le Maire à engager le budget en section investissement à hauteur de 25% du montant des dépenses 2017, pour les comptes 202 (PLU), 2051 (logiciels), et 2132 (immeubles de rapport – logements).

Délibération : adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONVENTION MEDECINE DE PREVENTION CDG70

La convention est échue au 31 décembre, nous devons la renouveler avec les mêmes conditions.

Délibération : adopté à l'unanimité.

SECTORISATION SCOLAIRE SECOND DEGRE

Dans le cadre du schéma des collèges 2021, validé en assemblée départemental le 09 mai 2016, ont été retenus pour le secteur de Vesoul : la fermeture du collège Gérôme à la fin de l'année scolaire 2018-2019 d'une part, un programme de travaux sur les autres collèges du secteur et un nouveau projet de sectorisation d'autre part ; ainsi les enfants de notre commune dépendront désormais du collège Jacques BREL.

Délibération : adopté à l'unanimité pour que les enfants de notre commune dépendent du collège Jacques BREL.

COMPETENCES COMMUNAUTAIRES

A compter du 01 janvier 2018, sera transférée du bloc communal au bloc intercommunal, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) ;

Conséquences : définition d'un marché de travaux, de son montant, et d'une prévision budgétaire assise sur la fiscalité pour en percevoir les recettes correspondantes (colonne GEMAPI définie sur le support taxes foncières 2017).

Par ailleurs, concernant le maintien de la DGF bonifiée à l'échelon intercommunal (~200 000€), le législateur a prévu pour l'année 2018 qu'il sera nécessaire d'exercer pleinement au moins 9 compétences sur les 12 ciblées.

Or, nous n'en exerçons actuellement que 6 (la compétence aménagement de l'espace ne comptant plus du fait de ne pas avoir validé la compétence PLUi) ; la CCTDS doit donc pour maintenir sa DGF bonifiée prendre 3 nouvelles compétences :

La compétence GEMAPI, la compétence création et gestion de Maisons de

Services au Public et la compétence Politique de la ville devraient être ajoutées aux statuts de TDS.

Cette proposition a été validée au dernier conseil communautaire et requiert la majorité qualifiée pour être définitivement entérinée.

Délibération : adopté à l'unanimité.

ETAT DES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX EN COURS

Rénovation cage d'escalier logements ouest mairie, travaux réalisés et achevés par la société INTERM'AIDE. Montant global 11 640€

Isolation logement sud mairie : travaux en cours, charpentier hospitalisé fin de travaux reportés sur janvier 2018 27 670€

Remplacement des huisseries de la mairie (secrétariat et salle du conseil) 6 880 €

Réfection salle associative BAL 4 330€

Remplacement tables et chaises salle des fêtes achat d'un four à micro-ondes 8 220€

Achat auto laveuse, aspirateur, nettoyeur à vitres 2 000 €

Achat d'une armoire blindée coupe-feu (archives municipales) 4 610€

Achat photocopieur 4 080€

Achat filet pare ballons (à installer au printemps) 1 200€

Réfection chemins ruraux 30 175€

Soit au total environ 89 165 €.

INVESTISSEMENTS FUTURS

Cf. document joint DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE.

Rénovation du lagunage

Remplacement représentant suppléant pour le SIED : PAUSET Christophe.

Site internet communal

Le repas des aînés 21/01 : mise en place samedi 20/01 à 10h

Dates des vœux Com de Com 08/01 et commune 18/01

Date du prochain CM => fin janvier ou mi-février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.